

LISTE ET VOLUMES HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS DE 2^{DE} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

→ ENSEIGNEMENTS COMMUNS	HORAIRE ÉLÈVE
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LVA et LVB (langue vivante étrangère pour la LVA, étrangère ou régionale pour la LVB)	5 h 30
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles
Sciences numériques et technologies	1 h 30
→ ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS	HORAIRE ÉLÈVE
1 ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL AU CHOIX PARI :	
Langues et cultures de l'Antiquité : latin ^(a)	3 h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec ^(a)	3 h
Langue vivante C étrangère ou régionale	3 h
Langue des signes française	3 h
Arts (arts plastiques/cinéma-audiovisuel/histoire des arts/danse/musique/théâtre)	3 h
Éducation physique et sportive	3 h
Arts du cirque	6 h
Écologie-agronomie-territoires-développement durable (dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole)	3 h
1 ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE AU CHOIX PARI :	
Management et gestion	1 h 30
Santé et social	1 h 30
Biotechnologies	1 h 30
Sciences et laboratoire	1 h 30
Sciences de l'ingénieur	1 h 30
Création et innovation technologiques	1 h 30
Création et culture - design	6 h
Culture et pratique de la danse, de la musique ou du théâtre	6 h
Atelier artistique	72 h annuelles
ENSEIGNEMENTS DANS LES LYCÉES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE AGRICOLE	
Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives	3 h
Pratiques sociales et culturelles	3 h
Pratiques professionnelles	3 h

(a) Les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs.

LISTE ET VOLUMES HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS DE 2^{DE} STHR

→ ENSEIGNEMENTS COMMUNS	HORAIRE ÉLÈVE
Mathématiques	3 h
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LVA et LVB (langue vivante étrangère dont obligatoirement l'anglais)	5 h
Éducation physique et sportive	2 h
Sciences	3 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles
Économie et gestion hôtelière	2 h
Sciences et technologies des services	4 h
Sciences et technologies culinaires	4 h
Stages d'initiation ou d'application en milieu professionnel	4 semaines
→ ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS : 2 AU PLUS PARI MI LES SUIVANTS	HORAIRE ÉLÈVE
Langue vivante C étrangère ou régionale	3 h
Langue des signes française	3 h
Arts (arts plastiques/cinéma-audiovisuel/histoire des arts/danse/musique/théâtre)	3 h
Éducation physique et sportive	3 h
Atelier artistique	72 h annuelles